

Bureau du 3 septembre 2001

Décision n° 2001-0113

commune (s) : Tassin la Demi Lune

objet : **Acquisition de deux parcelles de terrain situées 83 et 85, chemin Finat Duclos et appartenant aux consorts Tronel-Chatal et aux époux Brossard**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction de l'action foncière - Service opérationnel - Subdivision nord

Le Bureau,

Vu le projet de décision du 23 août 2001, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le conseil de Communauté, par sa délibération n° 2001-0150 en date du 25 juin 2001, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation.

En vue de l'élargissement du chemin Finat Duclos à Tassin la Demi Lune, la Communauté urbaine se propose d'acquérir deux parcelles de terrain à détacher de la propriété des consorts Tronel-Chatal et de celle des époux Brossard, situées aux numéros 83 et 85 de cette voie.

Aux termes du compromis présenté au Bureau, ces biens seraient cédés aux conditions suivantes admises par les services fiscaux :

Nom des propriétaires	Situation	Références cadastrales	Superficie (en mètres carrés)	Conditions
consorts Tronel-Chatal	83, chemin Finat Duclos	BL 88	142	21 300 F (3 247,16 €)
époux Brossard	85, chemin Finat Duclos	BL 90	185	27 700 F (4 222,84 €)

Vu lesdits compromis ;

Vu la délibération du Conseil n° 2001-0150 en date du 25 juin 2001 ;

DECIDE

1° - Approuve les compromis qui lui sont présentés.

2° - Autorise monsieur le président à les signer ainsi que les actes authentiques à intervenir.

3° - La dépense liée aux frais d'actes notariés évalués à 6 000 F (914,69 €) au total sera prélevée sur les crédits à inscrire au budget de la Communauté urbaine - exercice 2002 - compte 211 200 - fonction 822 - opération 0499.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,